

Rapport

Groupe d'exploitation

Conclusions Comité d'Experts "Exploitation / Extraction":

Pampelune, le 9 avril 2019.

Le comité technique transnational "Exploitation" s'est réuni pour hiérarchiser les solutions aux défis détectés et proposer des plans d'action pour mettre en œuvre ces solutions dans les régions SUDOE.

Les solutions proposées aux enjeux priorités lors de la session précédente sont les suivantes :

1. Enjeu 1 : Accès à la ressource forestière (dispersion et rentabilité selon la localisation)

Solutions proposées :

- Amélioration de l'infrastructure d'accès à la ressource forestière avec l'appui des administrations
- Encourager la création d'associations de propriétaires dans des zones à fort morcellement pour mutualiser la sous-traitance et l'exploitation
- Placer des dépôts ou des points de stockage entre les sites d'extraction et de transformation
- Unifier / coordonner les compétences des différentes administrations

2. Enjeu 2 : Gestion des ressources forestières et sécurisation de leur utilisation et de leur exploitation

Solutions proposées :

- Réévaluer l'équilibre des aides publiques entre l'agriculture et la foresterie.
- Mettre en place une subvention pour le nettoyage des montagnes et prévenir ainsi les incendies et la désertification (forêt méditerranéenne).

3. Enjeu 3 : Structuration des acteurs de l'amont et de l'aval

Solutions proposées :

- Faciliter le fonctionnement des structures sectorielles avec des incitations publiques
- Aide à la mobilisation de bois de qualité
- Augmenter la consommation de biomasse au niveau local / régional
- Diversifier les produits (Pour que les entreprises puissent se pérenniser il faut des contrats toute l'année)

Les solutions ont été priorisées lors de la réunion selon l'ordre suivant :

1. Encourager la création d'associations de propriétaires dans des zones à fort morcellement pour mutualiser la sous-traitance et l'exploitation
2. Amélioration de l'infrastructure d'accès à la ressource forestière avec l'appui des administrations
3. Placer des dépôts ou des points de stockage entre les sites d'extraction et de transformation
4. Unifier / coordonner les compétences des différentes administrations
5. Augmenter la consommation de biomasse au niveau local / régional
6. Diversifier les produits (Pour que les entreprises puissent se pérenniser il faut des contrats toute l'année)
7. Aide à la mobilisation de bois de qualité
8. Faciliter le fonctionnement des structures sectorielles avec des incitations publiques
9. Réévaluer l'équilibre des aides publiques entre l'agriculture et la foresterie.
10. Mettre en place une subvention pour le nettoyage des montagnes et prévenir ainsi les incendies et la désertification (forêt méditerranéenne).

Conclusions :

En ce qui concerne les plans d'actions prévus dans la méthodologie SUDOE pour le groupe exploitation, 4 plans d'action ont été proposés pour les quatre solutions prioritaires :

Plan d'action territorial pour encourager le regroupement des propriétaires forestiers :

Encourager la création d'associations de propriétaires forestiers en zones de fort morcellement de la propriété par la mutualisation de la contractualisation et de l'exploitation, au moyen d'une participation ou de quotas dans les produits finis.

Mobiliser une assistance publique pour les regroupements de propriétaires sous forme d'avantages fiscaux ou d'appui juridique, etc.

Plan d'action territorial pour l'amélioration des infrastructures d'accès aux massifs forestiers :

Réaliser une projection des besoins en infrastructures (à la fois les chemins, pistes et places de dépôt), et que les investissements soient planifiés en fonction des besoins réels.

Plan d'action territorial pour augmenter la consommation de biomasse au niveau local/régional :

D'une part, il convient d'encourager les nouvelles installations dans les bâtiments publics pour servir d'exemple. D'autre part, les chaudières collectives doivent être encouragées dans les bâtiments résidentiels (au lieu de l'installation de chaudières individuelles).

Plan d'action territorial pour réévaluer l'équilibre des aides publiques entre agriculture et foresterie :

Parce qu'il existe une rigidité administrative pour les aides publiques, c'est-à-dire une séparation bien définie entre agriculture, foresterie, biodiversité, autres usages ...

Il est proposé de promouvoir la coordination entre administrations afin que le secteur forestier puisse avoir plus de poids.